



Il y a maintenant 21 ans, le 14 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies décrétait le 1er octobre comme étant la Journée internationale des personnes âgées.

Pourquoi souligner cette journée particulièrement ici au Québec ? Parce que les aînés prennent de plus en plus de poids démographiquement parlant. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le pourcentage de personnes âgées devrait atteindre 33 % de la population en 2041.

Les aînés représentent une source d'enrichissement collectif de par l'expérience et le savoir qu'ils ont accumulés au fil des ans et qu'ils sont à même de transmettre aux générations qui les suivent et ce, malgré les défis inhérents au vieillissement auxquels ils font face.

En cette Journée internationale des personnes âgées, alors que différentes activités se déroulent à l'échelle mondiale, il est opportun de nous rappeler que les droits des personnes âgées sont indissociables des principes énoncés par l'ONU : indépendance, participation, épanouissement personnel et que ces droits comportent des implications sociales, économiques, culturelles et éthiques. Cependant, non obstat les principes mis en place en faveur des personnes âgées, pour diverses raisons, tous ne respectent pas ces droits reconnus et des personnes âgées se retrouvent trop souvent dans des situations de vulnérabilité.

Préoccupée par cette réalité, et pour consolider les efforts et les actions émanant de plusieurs centres communautaires pour aînés, l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) a conçu un projet de mise en valeur et de reconnaissance des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV). Ce projet vise à documenter et à promouvoir cette approche efficace afin de rejoindre des aînés qui demeurent en marge de la société.

Que fait un travailleur de milieu ? Il se rend accessible et disponible dans les milieux de vie des aînés. Une fois le lien de confiance établi, il est en mesure de soutenir les aînés lorsque ceux-ci expriment un besoin ou vivent des moments difficiles. L'intervention se traduit par un accompagnement, allant au-delà de la prestation d'information, qui favorise une connexion ou une reconnexion aux ressources de la communauté.

Le projet poursuit l'objectif de produire des outils structurants, permettant de mieux définir les paramètres des ITMAV sur le terrain. M. André Guérard, directeur de l'AQCCA explique : « Ce projet facilite le réseautage entre les intervenants provenant de différentes régions du Québec. Il nous permettra, entre autres, de produire un cadre théorique exposant les grandes caractéristiques de cette intervention novatrice et un cadre pratique proposant les façons de faire et les outils valorisés par les groupes communautaires qui sont dans l'action. En favorisant l'exercice de cette pratique d'intervention, celle-ci sera appelée à se multiplier pour le grand bénéfice de toute la population. Dans ce contexte, l'AQCCA vise une consolidation autour du concept d'Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV). »

Le projet est financé par le ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du programme de Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA).

{comments on}